

COMPTES 2022

Bilan et compte de résultat arrêtés au 31/12/2022

Certifiés par Monsieur Bruno Llinas, Commissaire aux Comptes
(515 Avenue de la Tramontane 13600 La Ciotat)

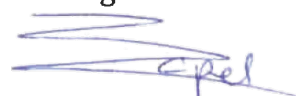
Le Président
Michel SELLES



Le Trésorier
Serge PIZZO



Le Secrétaire
Margaux CAPEL



Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311221
Capital souscrit non-appelé (I) Capital souscrit non-appelé (I)				
Immobilisations incorporelles	7 552,44	7 552,44		
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil	7 552,44	7 552,44		
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles	209 908,24	171 563,25	38 344,99	17 187,42
Terrains				
Constructions				
Installations techn., mat., outil	174 648,88	115 306,03	59 342,85	32 213,66
Autres immob. corporelles	35 259,36	56 257,22	-20 997,86	-15 026,24
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	259,11		259,11	259,11
Participations selon mise en équi.				
Autres participations				
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	259,11		259,11	259,11
TOTAL II	217 719,79	179 115,69	38 604,10	17 446,53
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvision				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés/com. Avances & acomptes versés/com.				
Créances	348 381,58		348 381,58	570 422,18
Clients et comptes rattachés	52 654,33		52 654,33	125 070,13
Autres créances	295 727,25		295 727,25	445 352,05
Capital souscrit appelé non versé				
Divers	21 704,13		21 704,13	35 578,17
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	21 704,13		21 704,13	35 578,17
Charges constatées d'avance	968,49		968,49	4 016,61
Charges constatées d'avance	968,49		968,49	4 016,61

LES TETES DE L'ART

Bilan actif

N° Siret 40510316900042

29 RUE TOUSSAINT

NAF (APE) 9001Z

13003 MARSEILLE

Document fin d'exercice

N° Identifiant

Période du 01/01/22

au 31/12/22

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 30 Comptabilité i7 8.01

Date de tirage 02/05/23

à 12:24:25

Page :

2

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311221
TOTAL III	371 054,20		371 054,20	610 016,96
Primes rembours. d'obligations (IV) Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à VI)	588 773,99	179 115,69	409 658,30	627 463,49

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311221
Capital social ou individuel Capital social ou individuel				
Primes d'émission, de fusion Primes d'émission, de fusion				
Ecart de réévaluation Ecart de réévaluation				
Réserves Réserve légale Rés. statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
Report à nouveau Report à nouveau			-119 970,36 -119 970,36	-116 281,30 -116 281,30
Résultat de l'exercice Résultat de l'exercice			-7 848,59 -7 848,59	-3 689,06 -3 689,06
Subventions d'investissement Subventions d'investissement			62 309,33 62 309,33	44 536,64 44 536,64
Apport associatif avec droit de rep Apport associatif avec droit de rep			59 993,00 59 993,00	74 996,00 74 996,00
TOTAL (I)			-5 516,62	-437,72
Produits émissions titres particip. Produits émissions titres particip				
Avances conditionnées Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges Fonds dédiés sur subventions Fonds dédiés			126 342,00 126 342,00	90 372,00 90 372,00
TOTAL (III)			126 342,00	90 372,00
Emprunts obligataires convertibles Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires Autres emprunts obligataires				

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311221
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			112 124,24	100 249,96
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			112 124,24	100 249,96
Emprunts et dettes financ. divers				
Emprunts et dettes financ. divers				
Avanc. & acptes reçus/com en cours				3 725,00
Av. & ac. reçus s/com. en cours				3 725,00
Dettes fourniss. & cptes rattachés			17 759,60	17 893,01
Dettes fourniss. & cptes rattachés			17 759,60	17 893,01
Dettes fiscales et sociales			84 478,95	125 249,24
Dettes fiscales et sociales			84 478,95	125 249,24
Dettes sur immo. et cptes rattachés				
Dettes sur immo. & cptes rattachés				
Autres dettes				46,00
Autres dettes				46,00
Produits constatés d'avance			74 470,13	290 366,00
Produits constatés d'avance			74 470,13	290 366,00
TOTAL (IV)			288 832,92	537 529,21
Ecarts de conversion passif (V)				
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I à V)			409 658,30	627 463,49

Détail des postes			Au 311222	Au 311221
CHARGES D'EXPLOITATION				
Coût d'achat des marchandises				
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.				
Consommation exercice /tiers			168 503,54	111 124,82
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements				
Variation de stocks Mat./approv.				
Autres achats et charges externes			168 503,54	111 124,82
Impôts, taxes et vers. assimilés			16 453,85	17 096,83
Impôts, taxes et vers/ assimilés			16 453,85	17 096,83
Charges du personnel			495 094,24	467 238,57
Salaires et traitements			390 352,08	380 776,16
Charges sociales			104 742,16	86 462,41
Dotations aux amortis. & provisions			8 305,28	7 679,32
Amort. sur immobilisations			8 305,28	7 679,32
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant				
Amort. pour risque et charges				
Autres charges			23 686,77	18 140,47
Autres charges			23 686,77	18 140,47
TOTAL I			712 043,68	621 280,01
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)			137 819,52	72 723,50
Quotes-parts résultats/op comm.			137 819,52	72 723,50
CHARGES FINANCIERES (III)			2 085,12	922,80
Dot. aux amort. & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 085,12	922,80
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)			17 999,78	15 523,00
Sur opérations de gestion			17 999,78	15 523,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amort. & provis.				
ENGAGEMENTS A REALISER			126 342,00	90 372,00
Fonds dédiés			126 342,00	90 372,00
Solde créditeur				
Bénéfice				
TOTAL GENERAL (CHARGES)			996 290,10	800 821,31

Détail des postes			Au 311222	Au 311221
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)			145 684,30	223 796,93
Ventes de marchandises				
Production vendue (B&S)			145 684,30	223 796,93
Autres produits d'exploitation (B)			603 033,94	391 794,01
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			515 172,76	357 303,46
Reprise /prov. & transferts charge				
Autres produits			87 861,18	34 490,55
TOTAL (A+B)			748 718,24	615 590,94
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)			137 819,52	72 723,50
Quotes parts résultat/op. comm.			137 819,52	72 723,50
PRODUITS FINANCIERS (III)			12,86	15,03
De participations			12,86	15,03
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.				
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)			11 518,89	25 287,78
Sur opérations de gestion			10 068,89	24 712,90
Sur opér. de capital, cess. actifs				
Sur opér. de capital, subv. d'inv.				
Autres opér. de capital				
Reprises/prov. & transf.de charges			1 450,00	574,88
ENGAGEMENTS A REALISER			90 372,00	83 515,00
Reprise sur fonds dédiés			90 372,00	83 515,00
Solde débiteur			7 848,59	3 689,06
Perte			7 848,59	3 689,06
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			996 290,10	800 821,31

**LES TETES DE L'ART
29 RUE TOUSSAINT
13003 MARSEILLE**

ANNEXES 2022

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Permanence des méthodes

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE 1 : Evaluation des immobilisations corporelles
Etat des immobilisations
Etat des amortissements

ANNEXE 2 : Evaluation des Provisions
Etat des provisions pour fonds dédiés et risques et charges
Portefeuille des Valeurs Mobilières de Placement

ANNEXE 3 : Etat des échéances des créances et des dettes
Charges à payer & Produits à recevoir
Charges & Produits constatés d'avance

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE 4 : Rémunération des dirigeants
Valorisation des contributions volontaires
Honoraires des commissaires aux comptes

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

L'association « Les Têtes de l'Art » a pour vocation de construire, de promouvoir l'accès à la culture pour et avec tous. Cette vocation se traduit, dans l'esprit de l'économie sociale et solidaire, par la mise en œuvre :

- D'actions de médiation, de création et de diffusion artistique intégrant une démarche participative.
- D'outils de mutualisation, d'accompagnement, d'information, de formation et d'animation de réseau.

Installée depuis 2001 au Comptoir de la Victorine dans le quartier de la Belle de Mai à Marseille, l'association développe des projets et services à destination des artistes, des associations d'éducation populaire, des opérateurs culturels, des structures publiques, avec pour volonté :

- d'aider sans assister,
- de rendre les bénéficiaires acteurs de leur projet,
- de privilégier une action de proximité,
- de conjuguer éthique associative et professionnalisme.

L'association est structurée autour de trois pôles d'activités : Art participatif, Accompagnement et Coopération internationale. Elle dispose pour cela d'une équipe de 11 salarié-es permanent-es, de volontaires en service civique, de stagiaires, d'artistes et intervenant-es associé-es et d'un réseau de partenaires locaux et internationaux.

En 2022, l'association a mis en œuvre 31 projets artistiques participatifs locaux, 8 projets de coopération internationale, a accompagné 129 artistes et structures du tiers secteur culturel et a assuré 11 prestations audiovisuelles.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

- principe de prudence : la comptabilité est établie sur la base prudente pour éviter le risque de transfert sur des périodes à venir
- principe de la permanence des méthodes : il existe une cohérence des informations comptables au cours des périodes successives
- principe de la continuité d'exploitation : la comptabilité permet d'effectuer des
- principe d'intangibilité du bilan d'ouverture : le bilan d'ouverture de l'exercice comptable correspond au bilan de clôture avant répartition
- principe d'indépendance des exercices
- principe du coût historique : à leur date d'entrée dans le patrimoine, les biens acquis à titre onéreux sont enregistrés à leur coût d'acquisition et ceux acquis à titre gratuit à leur valeur vénale
- principe de non-compensation : aucune compensation n'est effectuée entre les postes de l'actif et ceux du passif ou encore entre les postes de charges et ceux des produits
- principe d'importance relative : l'annexe présente les informations d'importance significative, nécessaires pour préciser le bilan et le compte de résultat

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE 1

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition

Pour les immobilisations amortissables, la valeur nette comptable à fin d'exercice correspond à la valeur actuelle à fin d'exercice, il n'y a pas de plus value ou moins value constatée.

Etat des immobilisations

	valeur brute 01/01/22	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Concessions brevets	7 552	0	0
Autres immob. Incorporelles	0	0	0
Installations générales	145 186	0	29 463
Matériel de transport	0	0	0
Matériel de bureau et informatique	24 031	0	0
Mobilier	11 228	0	0
Œuvre en espace public	0	0	0
TOTAL GENERAL	187 997	0	29 463

	Diminutions		valeur brute 31/12/22	Réévaluation Valeur d'origine
	Poste à Poste	Cessions		
Concessions brevets	0	0	7 552	7 552
Autres immob. Incorporelles	0	0	0	0
Installations générales	0	0	174 649	174 649
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureau et informatique	0	0	24 031	24 031
Mobilier	0	0	11 228	11 228
Œuvre en espace public	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	0	217 460	217 460

Etat des amortissements

Le processus de correction et de l'évaluation des actifs utilisé est la méthode de l'amortissement linéaire pour les biens de l'association sur une durée de 3 à 5 ans.

	Montant 01/01/22	Dotation	Diminution reprises	Montant 31/12/22
Concessions brevets	7 552			7 552
Autres immob. Incorporelles	0			0
Installations générales	132 898	5 600		138 497
Matériel de transport	0			0
Matériel de bureau et informatique	19 408	2 429		21 838
Mobilier	10 952	276		11 228
Œuvre en espace public	0	0		0
TOTAL GENERAL	170 810	8 305	0	179 116

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amort. Dégressifs	Amort. Exceptionnels	Amort. Dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immo. incorpo.	7 552				
Installations générales	138 497				
Matériel de transport	0				
Matériel de bureau et info.	33 066				
Œuvre en espace public	0				
TOTAL GENERAL	179 116	0	0	0	0

ANNEXE 2

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Evaluation des provisions

L'évolution des provisions pour risques et charges sur l'année 2022 concerne :
- La Reprise et la dotation des Fonds Dédiés de l'exercice.

Etat des provisions pour fonds dédiés et pour risques et charges

Provisions pour fonds dédiés	Montant 01/01/22	Augmentation dotation	Diminution reprise	Montant 31/12/22
Subvention Région - AJCM 2021-2022	15 000		15 000	0
Subventions Région - Futur Bleu	26 400		19 400	7 000
Subvention DRAC+PDEC - Dans ma rue	5 000		5 000	0
Subvention Métropole AMP - FAJ	7 000		7 000	0
Subvention DRAJES - Service civique	4 000		4 000	0
Subvention CD13 - Actions éducatives - Vidéojournalisme	27 972	31 640	27 972	31 640
Mécénat Fondation France TV - Tous à la Barre	5 000	11 250	5 000	11 250
Subvention Région - Med'Action 2022-2023		15 000		15 000
Subvention DREETS - Carrefour de l'entrepreneuriat		20 000		20 000
Subvention CD13 - Actions éducatives - Tous à la barre		4 452		4 452
Subvention Cités Educatives - Tous à la barre		7 500		7 500
Subvention Com. Européenne - Action de communication		8 000		8 000
Subvention DRAC - Education aux médias et à l'information		4 000		4 000
Mécénat Fondation Allianz - Art for Clim'Act		10 000		10 000
Mécénat Fondation de France - Tous à la barre		7 500		7 500
TOTAL	90 372	119 342	83 372	126 342

Provisions pour risques et charges	Montant 01/01/22	Augmentation dotation	Diminution reprise	Montant 31/12/22
Provisions pour risques et charges			0	0
TOTAL	0	0	0	0

Portefeuille des Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement (VMP) ont été évaluées à leur coût d'acquisition (hors frais bancaires). En cas de cession de titres de même nature, la méthode de valorisation des VMP est la méthode FIFO (First In First Out)

Dans le cas de moins value latente pour certaines valeurs, il est décidé de ne pas provisionner la dépréciation tant que la vente n'est pas effective.

	Date d'achat	Prix d'achat	cours au 31/12/21	plus ou moins value
				0
TOTAL VMP		-	-	0

ANNEXE 3**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN****Etats des échéances de créances et de dettes**

Etat des créances	Montant brut	à 1 an	à plus 1 an
Clients et comptes rattachés	52 654	52 654	0
Fournisseurs débiteurs	0	0	0
Etat et comptes rattachés	295 727	261 234	34 493
Débiteurs divers	0	0	0
TOTAL	348 382	313 889	34 493

Etat des dettes	Montant brut	à 1 an	de 1 à 5 ans	à + 5 ans
Emprunts auprès etab.de crédit	112 124	26 312	85 812	0
Fournisseurs et comptes rattachés	17 759	17 759	0	0
Personnel et comptes rattachés	84 479	84 479	0	0
Etat et comptes rattachés	0	0	0	0
Créditeurs divers	0	0	0	0
TOTAL	214 362	128 550	85 812	0

Charges à payer & Produits à recevoir

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	2 880
Personnel congés payés	12 095
TOTAL	14 975

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Clients factures à établir	5 820
Fournisseurs RRR à obtenir	0
TOTAL	5 820

Charges & produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Sage	593
Leasing copieur CM-CIC	375
TOTAL	968

Produits constatés d'avance	Montant
Subvention Union européenne - Enacting	24 929
Subvention Union européenne - Edu-City	25 579
Subvention Union européenne - Wall	6 580
Subvention Union européenne - Inpact	5 320
Facturation Centre pénitentiare de Luynes	3 850
Facturation CRESS - MPE ESS Cohorte 2022	8 212
TOTAL	74 470

ANNEXE 4

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunération des dirigeants

Toute association dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doit publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeant, bénévoles et salariés, ainsi que les avantages en nature,

Il n'y a au sein de notre association aucun cadre dirigeant salariés ou bénévoles percevant de rémunérations ou d'avantages en nature.

Contributions volontaires

Par décision du Conseil d'Administration en date du 18 mai 2020, l'association enregistre des contributions volontaires en nature

Mise à disposition de biens	33 860	Dons en nature	33 860
-----------------------------	--------	----------------	--------

Ces contributions volontaires en nature comprennent

- la valorisation de la mise à disposition du matériel du "Comptoir Audio&Visuel" utilisé pour les différents projets de l'association. Pour les comptabiliser, nous émettons des bons de commandes internes, les prix affichés sont ceux pratiqués par Le Comptoir Audio&Visuel lors des mises à disposition de matériel à des tiers.
- la valorisation de la subvention en nature allouée par la Ville de Marseille sur une partie du montant du loyer payé par l'association pour ses locaux au Comptoir de la Victorine

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 880 euros facturés au titre du contrôle légal des comptes.